

RELAIS DES JEUNES GATINOIS

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2024

RELAIS DES JEUNES GATINOIS

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Renseignements complémentaires	14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs du
Relais des jeunes Gatinois

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Relais des jeunes Gatinois (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Marcil Lavallée

S.E.N.C. | G.P.

GATINEAU
100-200 rue Montcalm St
Gatineau QC J8Y 3B5
T 819 778-2428
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca

Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

 **MOORE**

Un membre indépendant de
Moore North America, Inc.

An independent member
of Moore North America, Inc.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Marcil Lavallée*¹

Gatineau (Québec)
Le 30 juin 2024

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A136447

RELAIS DES JEUNES GATINOIS

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

4

	2024	2023
PRODUITS		
Subvention et contributions (annexe A)	523 303 \$	409 046 \$
Inscriptions camp de jour	245 915	190 252
Location	49 716	26 798
Autres revenus	15 620	-
Subventions salariales d'urgence du Canada	-	1 736
	834 554	627 832
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	461 392	464 813
Activités - camp de jour	77 248	82 967
Frais de déplacement	52 156	43 077
Entretien et réparations	22 266	49 618
Mauvaises créances	18 890	-
Frais de bureau	18 656	12 963
Sous-traitance	13 513	12 968
Publicité	4 436	9 433
Loyer	3 414	5 535
Assurances	2 815	8 123
Cotisations	2 611	3 553
Télécommunications	1 432	2 909
Formation	798	2 149
Honoraires professionnels	18 406	14 086
Intérêts et frais de service	3 175	1 790
Amortissement des immobilisations	18 524	45 023
	719 732	759 007
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	114 822 \$	(131 175) \$

RELAIS DES JEUNES GATINOIS

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

5

	Investi en immo- bilisation	Non affecté	2024 Total	2023 Total
SOLDE AU DÉBUT	47 400 \$	142 639 \$	190 039 \$	321 214 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(18 524)	133 346	114 822	(131 175)
SOLDE À LA FIN	28 876 \$	275 985 \$	304 861 \$	190 039 \$

RELAIS DES JEUNES GATINOIS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2024

6

	2024	2023
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	267 330 \$	110 313 \$
Débiteurs (note 3)	33 445	40 310
Apports à recevoir (note 4)	28 292	19 695
Frais payés d'avance	-	1 267
	329 067	171 585
IMMOBILISATIONS (note 5)	28 876	47 400
	357 943 \$	218 985 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Emprunt bancaire (note 6)	17 \$	- \$
Créditeurs et frais courus (note 7)	23 065	28 946
Subventions et contributions reportées (note 8)	30 000	-
	53 082	28 946
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	28 876	47 400
Non affecté	275 985	142 639
	304 861	190 039
	357 943 \$	218 985 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Original signé par :

Serge Ladouceur, administrateur

Nicole Roy, administrateur

RELAIS DES JEUNES GATINOIS

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

7

	2024	2023
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	114 822 \$	(131 175) \$
Ajustement pour :		
Amortissement des immobilisations	18 524	45 023
	133 346	(86 152)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 9)	23 654	109 286
	157 000	23 134
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	17	-
Remboursement de la dette à long terme	-	(38 531)
	17	(38 531)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	157 017	(15 397)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	110 313	125 710
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	267 330 \$	110 313 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Relais des Jeunes Gatinois, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), dirige un centre communautaire dans la ville de Gatineau et organise des activités culturelles, éducatives, sportives et artistiques pour les jeunes. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations aux fins du calcul de l'amortissement.

Constatations des produits

L'organisme comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Ces apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les inscriptions aux camps de jours et les locations sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord entre les parties, que le montant est déterminé ou déterminable, que le service a été rendu et que le recouvrement est raisonnablement assurée.

Les autres revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou lorsque leur recouvrement est suffisamment assuré.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, le taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et périodes
Matériel roulant	Dégressif	30 %
Chapiteau	Linéaire	3 ans
Mobilier et équipement informatique	Linéaire	5 ans
Remise	Linéaire	10 ans

Réduction de valeur des immobilisations

L'organisme comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

Instruments financiers*Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des apports à recevoir.

RELAIS DES JEUNES GATINOIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

10

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instrument financiers (suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme a choisi de ne pas comptabiliser les apports reçus sous forme de fournitures et de services.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

3. DÉBITEURS

	2024	2023
Compte clients	18 003 \$	6 614 \$
Taxes de vente à recevoir	15 442	33 696
	33 445 \$	40 310 \$

RELAIS DES JEUNES GATINOIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

11

4. APPORTS À RECEVOIR

	2024	2023
Ministère de l'Éducation	12 791 \$	- \$
Appui proches aidants	6 882	-
Loisir Sport Outaouais	4 444	6 400
Ministère de la Santé et des Services Sociaux	4 175	4 175
Ministère de la Famille	-	9 120
	28 292 \$	19 695 \$

5. IMMOBILISATIONS

			2024	2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel roulant	126 466 \$	97 590 \$	28 876 \$	41 251 \$
Chapiteau	9 597	9 597	-	-
Mobilier et équipement informatique	63 398	63 398	-	6 149
Remise	2 000	2 000	-	-
	201 461 \$	172 585 \$	28 876 \$	47 400 \$

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 20 000 \$ renouvelable annuellement, portant intérêt au taux de 12,45 %.

7. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2024	2023
Fournisseurs et frais courus	5 255 \$	4 748 \$
Salaires à payer	10 023	10 404
Sommes à remettre à l'État	7 787	13 794
	23 065 \$	28 946 \$

RELAIS DES JEUNES GATINOIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2024

12

8. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

	2024	2023
Solde au début	- \$	- \$
Plus : sommes octroyées au cours de l'exercice	553 303	-
Moins : montants reconnus à titre de produits au cours de l'exercice	(523 303)	-
Solde à la fin	30 000 \$	- \$

Le solde des subventions et contributions reportées se détaillent comme suit :

	2024	2023
Ministère de l'Éducation	15 000 \$	- \$
Ville de Gatineau	15 000	-
	30 000 \$	- \$

9. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2024	2023
Débiteurs	6 865 \$	(15 803) \$
Apports à recevoir	(8 597)	128 625
Frais payés d'avance	1 267	4 662
Créditeurs et frais courus	(5 881)	(8 198)
Apports reportés	30 000	-
	23 654 \$	109 286 \$

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs et aux apports à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier ou d'une quelconque contrepartie.

11. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursements au bailleur de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

RELAIS DES JEUNES GATINOIS
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

14

	2024	2023
ANNEXE A - SUBVENTION ET CONTRIBUTIONS		
Ministère de l'Éducation	127 908 \$	115 124 \$
Ministère de la Famille	92 385	91 200
Appui proches aidants	68 816	-
Emploi et Développement Social Canada	62 793	102 804
Croix Rouge	54 645	-
Ville de Gatineau	38 000	23 000
Table Éducation Outaouais Inc.	15 000	17 408
Ministère de la Culture et des Communications	15 000	-
Loisir Sport Outaouais	13 500	30 725
Fonds de solidarité FTQ	11 036	9 426
YMCA du Grand Toronto	6 405	-
Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées	5 197	-
ParticipAction	5 000	-
Centraide	1 018	998
Ministère de la Santé et des Services Sociaux	-	9 000
Emploi Québec	-	6 825
Autres	6 600	2 536
	523 303 \$	409 046 \$